

17 juillet 1961

1402/Req.

Requête.

TRANSMIS à Monsieur AERTS, chargé
des fonctions administratives à la
Résidence, la traduction d'une requête
émanant de la commune MURAMBI.--

Kigali, le 17 juillet 61
Le Ministre
J.B. RWAIBO,

REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE KIBUNGU.--

/TRADUCTION/

Commune Murambi, le 13/6/
61.

Objet : Troubles survenus
dans la commune.

A la date du 12/6/61

Les habitants de la colline Bujuso ont porté à la connaissance du bourgmestre Gashugi qu'un certain nommé Nyaminu, originaire du Buganza a provoqué des troubles pour avoir mené paître, dans les champs et dans le solingo des habitants, son bétail; il fut accusé au tribunal qui le punit de payer 900 frs d'amende (neuf cent francs). Dans la nuit par deux reprises, il fit paître son bétail dans les champs de manioc cette fois.

Exaspérés, les habitants exigèrent son expulsion de la commune et on le lui signifia plus d'une fois. A la date du 13/6/61, j'envoie un policier avec mandat d'amener l'intéressé au tribunal pour y être interrogé et entendu sur les accusations portées contre lui. A cela Nyaminu répondit qu'il ne se présenterait pas au tribunal sous prétexte que ce n'est pas à son père Rwabuhungu. Il envoya ses fils crier au secours à un unariste en danger (grave). Les unaristes accoururent d'un côté, les paramehutu de l'autre; un enfant envoyé par le policier m'avisa de ce qui s'était passé et aussitôt j'accourus et trouvais les combattants prêts à en venir aux mains. J'appelle les unaristes et leur demande la raison de cette attroupement. Il me fut répondu que la cause en est le bruit qui court sur la colline

.../...